



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 16-août-2024

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FluroStar Max

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33281

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33281

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC
1525 NE 36th St,
Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 3 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2B |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 1B |

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
Provoque une légère irritation cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Peut être nocif par inhalation. Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue**3. Composition/information sur les ingrédients****Substance**

Non applicable.

Mélange

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|---|------------|-------------|---|---|
| Fluroxypyr-meptyl | 81406-37-3 | 40.0-50.0 | - | |
| N,N-diméthylacétamide | 127-19-5 | 38.40-40.78 | - | |
| Solvant Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic | 64742-94-5 | <2.6 | - | |

| | | | | |
|------------------------------|-----------------|-------|---|--|
| Other Ingredients | PROPRIETAR Y | >2.0 | - | |
| NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) | 872-50-4 | <0.26 | - | |
| Naphthalene | 91-20-3 | <0.26 | - | |

4. Premiers soins

Description des premiers soins

| | |
|------------------------------|--|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. |
| Inhalation | Déplacer à l'air frais. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| Contact avec la peau | Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. |
|------------------|--|

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|--------------------------|---|
| Note aux médecins | Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes. |
|--------------------------|---|

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. |
| Incendie majeur | AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Données sur les risques d'explosion | |
| Sensibilité au choc | Aucun. |
| Sensibilité à la décharge électrostatique | Aucun. |

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|---------------------------------|--|
| Précautions personnelles | Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. |
| Autres renseignements | Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. |
| Méthodes de nettoyage | Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. |

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

| | |
|--|---|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. |
|--|---|

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

| | |
|---------------------------------|--|
| Conditions d'entreposage | Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. |
|---------------------------------|--|

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

| Nom chimique | Alberta | Colombie-Britannique | Ontario | Québec |
|---|--|--|----------------------------|--|
| N,N-diméthylacétamide 127-19-5 | TWA: 10 ppm TWA: 36 mg/m ³ Skin | TWA: 10 ppm Skin Adverse reproductive effect | TWA: 10 ppm Skin | TWA: 10 ppm TWA: 36 mg/m ³ Skin |
| NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | | | TWA: 400 mg/m ³ | |
| Naphthalène 91-20-3 | TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³ Skin | TWA: 10 ppm Skin | TWA: 10 ppm Skin | TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

| | |
|-----------------------------|--|
| Mesures d'ingénierie | Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation. |
|-----------------------------|--|

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|---|---|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés. |
| Protection de la peau et du corps | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection respiratoire | Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. |
| Considérations générales sur l'hygiène | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Aucune donnée disponible |
| Couleur | brun |
| Odeur | Faible spicy |
| Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |

| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
|--|---|----------------------------|
| pH | 4.0 - 5.0 | @ 25 °C |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point initial d'ébullition et plage d'ébullition | 202 °C / 395.6 °F | Aucun connu |
| Point d'éclair | > 100 °C / 212 °F | Aucun connu |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans l'eau | Miscible dans l'eau | Aucun connu |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température d'auto-inflammation | 358 °C / 676.4 °F | Aucun connu |
| Température de décomposition | | Aucun connu |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible mm ² /s | @ 20 °C |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

Autres renseignements

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |
| Point de ramollissement | Aucune donnée disponible |
| Masse moléculaire | Aucune donnée disponible |
| VOC content | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | 1.05 g/cm ³ @ 25°C* |
| Masse volumique apparente | Aucune donnée disponible |

*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Peut être nocif par inhalation. |
| Contact avec les yeux | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. |
| Contact avec la peau | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). Provoque une légère irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané. |
| Ingestion | Peut être nocif en cas d'ingestion. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. |
|------------------|--|

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue

| | |
|------------------------------|--------------|
| DL50 par voie orale | > 5000 mg/kg |
| DL50 par voie cutanée | > 5000 mg/kg |
| CL50 par inhalation | > 5.5 mg/l |

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|-------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|
| Fluroxypyr-meptyl | = 3162 mg/kg (Rat) | = 2 g/kg (Rat) | - |

| | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| 81406-37-3 | > 5000 mg/kg (Rat) | | |
| N,N-diméthylacétamide 127-19-5 | = 4263 mg/kg (Rat) | = 2240 mg/kg (Rabbit) | = 8.81 mg/L (Rat) 1 h |
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5 | > 5000 mg/kg (Rat) | > 2 mL/kg (Rabbit) | > 590 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | = 3914 mg/kg (Rat) | = 8 g/kg (Rabbit) | > 5.1 mg/L (Rat) 4 h |
| Naphthalène 91-20-3 | = 1110 mg/kg (Rat) = 490 mg/kg (Rat) | = 1120 mg/kg (Rabbit) > 20 g/kg (Rabbit) | > 340 mg/m ³ (Rat) 1 h |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée H316 - Provoque une légère irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|-----------------------------------|-------|----------|------------------------|------|
| N,N-diméthylacétamide 127-19-5 | A3 | Group 2B | - | X |
| Naphthalène 91-20-3 | A3 | Group 2B | Reasonably Anticipated | X |

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 2B* : Non cancérogène chez le rat ou la souris. Inscrit dans la catégorie 2B par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), mais l'opinion d'experts basée sur le poids de la preuve est que la classification comme cancérogène n'est pas justifiée.

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

| Nom chimique | Algues/plantes | Poissons | Toxicité pour les | Crustacés |
|--------------|----------------|----------|-------------------|-----------|
|--------------|----------------|----------|-------------------|-----------|

| | aquatiques | | microorganismes | |
|---|---|---|-----------------|--|
| N,N-diméthylacétamide 127-19-5 | EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) | - | - | EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna) |
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5 | EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum) | LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas) | - | EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna) |
| NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) | LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =4000mg/L (96h, Leuciscus idus) | - | EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna) |
| Naphthalène 91-20-3 | EC50: =0.4mg/L (72h, Skeletonema costatum) | LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus) | - | LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna) |

Persistence et dégradation Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|---|------------------------|
| N,N-diméthylacétamide 127-19-5 | 0.8 |
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5 | 6.1 |
| NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | -0.46 |
| Naphthalène 91-20-3 | 3.6 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

| | |
|---|---|
| Notes | L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des indications de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire. |
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Désignation | UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Fluroxypyr 1-methylheptyl ester), Class 9, PG III, Marine Pollutant. |

IATA

| | |
|---|---|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Nom technique | Fluroxypyr-meptyl, Naphthalene |
| Dispositions particulières | A97, A158, A197 |
| Code ERG | 9L |
| Désignation | UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Fluroxypyr 1- methylheptyl ester) 9, III, Marine Pollutant. |

IMDG

| | |
|---|---|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| EmS-N° | F-A, S-F |
| Dispositions particulières | 274, 335, 969 |
| Polluant marin | P |
| Désignation | UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Fluroxypyr 1- methylheptyl ester) 9, III, Marine Pollutant. |

15. Informations sur la réglementation

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

| | |
|---------------|---|
| TSCA | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| LIS/LES | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| EINECS/ELINCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

| | |
|--------------|---|
| ENCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| IECSC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| KECL | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| PICCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| AIIC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

| | | | | | | | | |
|-------------|------------------------------|----------|-----------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------------|----------|
| NFPA | Risques pour la santé | 2 | Inflammabilité | 1 | Instabilité | 0 | Dangers particuliers | - |
| HMIS | Risques pour la santé | 2 | Inflammabilité | 1 | Dangers physiques | 0 | Protection individuelle | X |

Légende Étoile des risques chroniques * = *Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|----------------|--------------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation de la peau |

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 16-août-2024

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme

un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique